

Le **B.P.J.E.P.S Loisirs Tous Publics** (Brevet Professionnel de la Jeunesse et de l'Education Populaire et Sportive)

Spécialité « animateur », Mention : « Loisirs Tous Publics »

a pour objectif de former des animateurs professionnels polyvalents.

L'animateur (trice) exerce en autonomie son activité d'animation, en utilisant un ou des supports techniques dans les champs des activités éducatives, sociales et culturelles et dans la limite des cadres réglementaires. Il/elle est responsable de son action au plan pédagogique. Il/elle assure la sécurité des tiers et des publics dont il/elle a la charge. Il/elle a la responsabilité d'une action éducative qui s'inscrit dans le projet de la structure. Il/elle peut diriger un accueil collectif de mineurs (ACM).

Public :

Ce cycle de formation concerne les personnes ayant validé leur projet professionnel par une expérience dans le secteur de l'animation (200 heures minimum), de façon bénévole ou salariée et qui souhaitent se professionnaliser.

Statut du stagiaire à l'entrée en formation

→ **Au travers des différents dispositifs de la formation professionnelle :**

- le contrat d'apprentissage jusqu'à 30 ans
- le contrat de professionnalisation (OPCA)
- le contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE)
- le contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI)
- le plan interne de formation (OPCA)
- le FONGECIF, le DIF
- l'emploi d'avenir (OPCA ou financeurs publics)
- le financement « Pôle Emploi »
- et autres financements...

Contenu :

Formation professionnelle en alternance dans la structure.

La formation en centre se présente sous la forme de 4 unités capitalisables :

- **UC1 : ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUS LES LIEUX ET TOUTES LES STRUCTURES**
 - ✓ Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
 - ✓ Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
 - ✓ Contribuer au fonctionnement d'une structure
- **UC2 : METTRE EN ŒUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE.**
 - ✓ Concevoir un projet d'animation
 - ✓ Conduire un projet d'animation
 - ✓ Evaluer un projet d'animation
- **UC3 CONDUIRE UNE ACTION D'ANIMATION DANS LE CHAMP DU « LOISIRS TOUS PUBLICS » ET DE LA DIRECTION D'ACCUEIL DE MINEURS (ACM)**
 - ✓ Organiser et évaluer les activités
 - ✓ Encadrer une équipe dans le cadre d'un accueil collectif
 - ✓ Accueillir les publics enfants et adolescents et les animateurs
- **UC4 : METTRE EN ŒUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE.**
 - ✓ Situer son activité d'animation dans un territoire
 - ✓ Maîtriser les démarches pédagogiques, les outils et techniques de la mention « LTP » en référence au projet de la structure
 - ✓ Conduire des activités d'animation

Les épreuves de validation :

→ Tout au long de la formation

→ Rattrapage

Intervenants :

- Un référent principal sur l'ensemble de la formation
- Une équipe de formateurs intervenant tout au long de la formation selon les thèmes à traiter
- Une équipe de techniciens et de professionnels de terrain

**Dates de la formation BPJEPS
animateur LTP**

mars 2019 au mars 2020
(Positionnement hors formation obligatoire)

Durée de la formation

644 heures en centre
850 heures (en moyenne) en entreprise

Horaires en centre

9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h

**Lieu de formation (Merci de na pas y
envoyer le dossier de candidature)**

CAMPUS LEO LAGRANGE
25 rue Hoche-3^{ème} étage
91260 JUVISY SUR ORGE
Tél : 01.53.09.00.45
Site : www.campus-leolagrange.org

**Envoi du dossier de candidature
et contact :**

**Dossier de candidature à envoyer
par courrier à :**

Campus Léo Lagrange
150 Rue des Poissonniers
75883 PARIS Cedex 18
Tel : 01 53 09 00 45

Mail : contact@campus-leolagrange.org
www.campus-leolagrange.org

Coût de la formation BPJEPS LTP :

6440.00€ taux horaire : 10.00€

**Ce montant peut être pris en charge
partiellement ou totalement selon
le financement :**

**Pour tout accompagnement au
financement de votre formation**

Contactez :

Alix MONSCOURT au : 01 53 09 00 45

Date limite de Remise des TEP :

janvier 2019

Clôture des inscriptions :

janvier 2019

Tests de sélection des candidats :

janvier ou février 2019